

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00993 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap physique, session 2021.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (PVH PHYSIQUE)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO MOUMOUNI	2610_0138_5719_5049	B7966941	21/12/96
2°	KABORE SÉBASTIEN	2119_1116_2374_4504	B9287028	31/12/94
3°	SEBEGO SONMYIDA REMI	2610_7219_6789_3650	B11058436	06/01/90
4°	OUEDRAOGO MICHEL	2113_1516_2315_7147	B15801221	31/12/97
5°	KOUSSOUBE NABOSBA	2114_1116_2341_4926	B10808887	05/01/97

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00998 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2021.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (PVH AUDITIF)

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOBYAGDA SEYDOU	2610_7639_2493_3540	B7939253	26/11/89
2°	OUEDRAOGO B. A. B. SIGNISOMBIN	2610_0857_3567_5184	B10232134	11/06/91
3°	GAMPINE MOHAMED	2610_3082_8032_8375	B9252590	01/06/92
4°	OUÉDRAOGO ABDOULAYE	2610_7145_0391_6708	B4943642	07/01/96
5°	COMPAORE RASSIDOU	2610_4326_3564_8190	B11702505	06/02/91

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon